

# IRP GAGNER PAS À PAS



Depuis sa **création en 1995** à Genève à l'initiative du Prof. Alain Rossier et du publicitaire zurichois Ulrich Schellenberg, tous deux paraplégiques, la Fondation Internationale pour la recherche en paraplégie - IRP poursuit la mission dessinée par ses fondateurs, convaincus de la nécessité de donner un **coup d'accélérateur à la recherche en paraplégie** et de **fournir aux chercheurs** les ressources nécessaires au financement de leurs travaux.

Avec **plus de 220 projets soutenus pour environ 32 millions de francs suisses**, l'IRP représente sans conteste l'un des acteurs privés qui compte dans le paysage philanthropique suisse pour le financement de la recherche scientifique.

## Remarcher ? Oui, mais pas seulement...

Si les chances de récupération totale de la motricité se précisent année après année, **d'autres progrès significatifs sont aussi**

**précieux grâce à la recherche et apportent des réponses concrètes aux attentes immédiates des patients**; les douleurs sont atténuées, le contrôle des fonctions urinaires et sexuelles progresse, la dépendance à l'entourage se réduit et les conditions de vie s'améliorent considérablement.

L'IRP s'attache ainsi à **financer des projets de recherche** qui amènent des **résultats probants** dans tous ces domaines et met un point d'honneur à **soutenir la recherche translationnelle**, qui permet de transcrire des résultats de laboratoire (recherche fondamentale) en essais cliniques.

**C'est cet état d'esprit qui a permis le rapprochement de l'IRP avec la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP), cette dernière partageant le financement de projets cliniques pour Fr. 500'000.- par an avec un partenariat renouvelé pour 5 ans jusqu'en 2020.**

## QUE FINANCE L'IRP ?

- **IRP Research Grants** : financement de projets de recherche fondamentale et clinique jusqu'à Fr. 150'000.- sur 2 ans
- **IRP Postdoctoral Fellowship** : financement à hauteur de Fr. 80'000.- d'un jeune chercheur suisse voulant étudier à l'étranger ou d'un jeune chercheur étranger souhaitant poursuivre son cursus en Suisse
- **IRP Schellenberg Research Prize** : Fr. 100'000.- attribués tous les 2 ans à un ou des chercheurs dont les travaux se distinguent par leur qualité, la nouveauté de la démarche et l'intérêt des résultats
- **Chaire IRP Professeur Alain Rossier à l'Université de Genève** : créée en 2007 au sein du Département des Neurosciences fondamentales. Soutien du projet des Professeurs Anthony Holtmaat et Daniel Huber
- **Projet STIMO** : stimulation de la moelle épinière chez des patients paraplégiques. Soutien du projet des Professeurs Jocelyne Bloch (CHUV) et Grégoire Courtine (Campus Biotech/EPFL)

Tout financement par l'IRP est contractuel et oblige les chercheurs à rendre compte de leurs travaux et des résultats obtenus.

